



15 Mar 2016

1000-1 (DGMWS)

ExMB

**CFMWS NON-PUBLIC PROPERTY
FUNCTIONAL AUTHORITY POLICY**

1. The enclosed subject policy is issued under the authority of the DGMWS, in his capacity as the Managing Director Non-Public Property (NPP), with the approval of the Chief of Defence Staff.

2. The Associate DGMWS is responsible for the implementation and administration of this policy.

Le 15 mars 2016

1000-1 (DGSBM)

CHD

**POLITIQUE SUR LES AUTORITÉS
FONCTIONNELLES DES SBMFC
LIÉES AUX BIENS NON PUBLICS**

1. La politique ci-jointe, citée en rubrique, est publiée sous l'autorité du directeur général – Services de bien-être et moral (DGSBM), en sa qualité de directeur général des Biens non publics (BNP), avec l'approbation du chef d'état-major de la défense.

2. Le DGSBM associé est responsable de la mise en œuvre et de l'administration de cette politique.

Le directeur général – Services de bien-être et moral,

for Commodore Mark B. Watson, MRC
Commodore, RCN
Director General Morale and Welfare Services

Enclosure: 1

Pièce jointe : 1

**CFMWS NON-PUBLIC PROPERTY
FUNCTIONAL AUTHORITY POLICY**

DATE OF ISSUE: *November 2015*

REVISION DATE:

APPLICATION

1. This order applies to members of the Canadian Armed Forces (CAF) and is a directive that applies to employees of the Department of National Defence (DND) and the Staff of the Non-Public Funds, Canadian Forces employees (NPF employees).

APPROVAL AUTHORITY

2. This policy is issued under the responsibility of the Director General Morale and Welfare Services (DGMWS), in his capacity as the Managing Director Non-Public Property (NPP), with the approval and promulgation authority of the Chief of Defence Staff (CDS).

ENQUIRIES

3. Enquiries may be directed to the Canadian Forces Morale and Welfare Services (CFMWS), Chief of Staff (COS).

DEFINITIONS

4. FUNCTIONAL AUTHORITY

Functional Authorities (FAs) are subject matter experts who are responsible for the various CFMWS NPP functions.

5. NON-PUBLIC PROPERTY

The NPP provisions found in sections 2

**POLITIQUE SUR LES AUTORITÉS
FONCTIONNELLES DES SBMFC LIÉES AUX
BIENS NON PUBLICS**

DATE DE PUBLICATION : novembre 2015

DATE DE RÉVISION :

APPLICATION

1. La présente ordonnance s'applique aux membres des Forces armées canadiennes (FAC) et est une directive qui s'applique aux employés du ministère de la Défense nationale (MDN) ainsi que du Personnel des fonds non publics, Forces canadiennes (FNP).

AUTORITÉ APPROBATRICE

2. La politique est émise sous la responsabilité du directeur général – Services de bien-être et moral (DGSBM), en sa qualité de directeur général des Biens non publics (BNP), et est approuvée et promulguée sous l'autorité du chef d'état-major de la défense (CEMD).

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

3. Les demandes de renseignements peuvent être adressées au chef d'état-major (CEM) des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC).

DÉFINITIONS

4. AUTORITÉ FONCTIONNELLE

Les autorités fonctionnelles sont des experts en la matière chargés des diverses fonctions des BNP au sein des SBMFC.

5. BIENS NON PUBLICS

Les dispositions relatives aux BNP qui figurent

and 38–41 of the *National Defence Act (NDA)* define NPP as all money and property contributed to or by officers, non-commissioned members, units or other elements of the CAF for the collective benefit and welfare of those officers, non-commissioned members, units or other elements.

POLICY STATEMENT

6. DGMWS, as Managing Director NPP, is responsible for administering Non-Public Property (NPP) on behalf of the CDS and for delivering selected public morale and welfare programs, services, and activities to eligible members and their families on behalf of the Commander Military Personnel Command (CMPC). The purpose of this policy is to ensure coordination and alignment of the NPP function(s) within and across CFMWS. Accordingly, this policy will ensure that CFMWS NPP functional authorities and corresponding functional areas are well delineated, transparent and understood by all interested parties in order to achieve the CFMWS mission: “to enhance the morale and welfare of the military community, thus contributing to the operational readiness and effectiveness of the Canadian Armed Forces (CAF)”.

PROCEDURES / RESPONSIBILITIES

7. CFMWS NPP Functional Authorities and their specific areas of responsibility are contained in the Annex to this policy. In general, FAs are responsible for the:

- a. alignment and evolution of function in accordance with strategic direction and guidance;

aux articles 2 et 38 à 41 de la *Loi sur la défense nationale* définissent les BNP comme étant les fonds et biens fournis par les officiers ou militaires du rang, unités ou autres éléments des FAC ou mis à leur disposition pour leur avantage et leur intérêt collectifs.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

6. Le DGSBM, à titre de directeur général des BNP, est chargé de l'administration des BNP au nom du CEMD et de la prestation aux membres des FAC admissibles et à leur famille de certains programmes, services et activités de bien-être et de maintien du moral relevant de l'État au nom du commandant du Commandement du personnel militaire (CCPM). La présente politique a pour objet d'assurer la coordination et l'harmonisation des fonctions des BNP à l'intérieur et à l'échelle des SBMFC. Elle permettra donc de bien délimiter les autorités fonctionnelles des SBMFC liées aux BNP et les domaines fonctionnels correspondants, ainsi que d'assurer leur transparence et leur clarté pour les parties intéressées en vue de remplir la mission des SBMFC : « rehausser le moral et le bien-être de la communauté militaire et ainsi contribuer à l'état de préparation et à l'efficacité opérationnelles des Forces armées canadiennes (FAC). »

PROCÉDURE ET RESPONSABILITÉS

7. Les autorités fonctionnelles des SBMFC liées aux BNP et leurs secteurs de responsabilité particuliers sont définis à l'annexe A de la présente. De façon générale, les autorités fonctionnelles sont responsables de ce qui suit :

- a. l'harmonisation et l'évolution des fonctions suivant l'orientation stratégique;

- b. leadership on new CFMWS initiatives;
- c. direction, guidance and advice to other Divisions and NPF entities on function;
- d. establishment and communication of functional policies;
- e. establishment and communication of functional standards;
- f. development and implementation of functional training; and,
- g. other communication, as required.

- b. le leadership en ce qui a trait aux nouvelles initiatives des SBMFC;
- c. la direction, l'orientation et la prestation de conseils aux autres divisions et aux entités des BNP relativement aux fonctions;
- d. l'établissement et la communication des politiques fonctionnelles;
- e. l'établissement et la communication des normes fonctionnelles;
- f. l'élaboration et la mise en œuvre de formation spécialisée;
- g. autre communication, au besoin.

8. Other Divisions and NPP entities are responsible to:

- a. always coordinate with the FA whenever activities/programs relate to an existing functional line; and,
- b. implement direction, advice and guidance from the FA, as required.

8. Les autres divisions et entités des BNP sont chargées de :

- a. toujours communiquer avec l'autorité fonctionnelle lorsque des activités ou des programmes ont trait à un secteur fonctionnel existant;
- b. au besoin, mettre en œuvre la direction, les conseils et l'orientation de l'autorité fonctionnelle.

9. Division Heads are to present any disagreement of/with functional authorities to the Executive Management Board (Ex MB) for resolution.

9. Les chefs de division sont tenus de présenter tout désaccord quant aux autorités fonctionnelles ou avec celles-ci au conseil de la haute direction à des fins de règlement.

AUTHORITIES

10. Associate DGMWS is responsible for the implementation and administration of this policy.

AUTORITÉS

10. Le DGSBM associé est responsable de la mise en œuvre et de l'administration de la présente.

REFERENCES (Available on CFMWS Website)

National Defence Act, Sections 2 and 38-41.

RÉFÉRENCES (disponibles sur le site Web des SBMFC)

Loi sur la défense nationale, articles 2 et 38 à 41

CFMWS NPP FUNCTIONAL AUTHORITIES

CFMWS has the following NPP FAs:

- Associate DGMWS/Chief Operating Officer (COO)
 - Corporate Strategy (and performance measurement)
 - Corporate Partnerships
 - Marketing
 - CFMWS Process and Data Management
 - CFMWS Infrastructure/Property investment
 - CFMWS Enterprise IM/IT systems: Business Owner
 - Corporate Risk Profile

- Senior Vice President Commercial Services
 - Retail (bricks & mortar)
 - E-Retailing
 - Merchandising
 - Member's Insurance
 - Member's financial planning and investments
 - Member's financial advice and financial counseling
 - Consumer credit
 - Other non-banking financial services
 - Personal consumer services provided directly by CFMWS or through concessions

- Senior Vice President Personnel Support Programs
 - Fitness
 - Messes
 - Community Recreation and Clubs
 - Sports
 - Health Promotion
 - Deployed Operations
 - CAF Museums

- Director Military Family Services
 - Military Family Services Program:
 - Family Health Care
 - Mental Health Programs
 - Childcare
 - MFRCs in Canada and Services in US and Europe
 - Community Engagement & Partnership:
 - Spousal Employment
 - Familyforce.ca: Business Owner
 - Family Information Line (FIL)
 - Children's Education Management

- Chief Financial Officer
 - CFMWS Public Business Planning and Financial Management
 - CFMWS NPP Business Planning (Financials) and Financial Management
 - Canadian Forces Central Fund (CFCF) Investment
 - CFCF Operations
 - CDS Financial Delegation of Authority for NPP
 - PROPHET system: Business Owner
 - Consolidated Insurance Program
 - Compliance and Assurance

- Vice President Human Resources (HR)
 - NPF Employees' HR Management, including HR policies and HR Delegation of Authorities
 - Union Relations and Collective Bargaining
 - Corporate Learning and Development
 - Corporate Employee Recognition
 - Talent Management Framework
 - Employment legislation compliance
 - Classification and Compensation
 - Payroll
 - NPF Employees' Benefits
 - NPF Employees' Pension
 - Grievance resolution
 - Employment related Information Systems and Data Management: Business Owner

- Vice President Information Services/Chief Information Officer
 - Technical authority: CFMWS network, infrastructure, automated data, applications and IM/IT systems
 - CFMWS Information Management and Information Technology (IM/IT) operations
 - CFMWS IM/IT Project Management
 - CFMWS IM/IT Applications

- CFMWS IM/IT Service Support
- CFMWS IM/IT Systems Support and Maintenance (including Budget management)
- CFMWS IM/IT Contracting
- CFMWS IM/IT Procurement
- CFMWS IM/IT Security
- CFMWS IM/IT Vendor management
- CFMWS Chief of Staff (COS)
 - Policy Framework management: NPP and Public (DAODs etc.)
 - Physical Security: NPP and Public
 - Ethics: NPP and Public
 - Business Continuity Plan management – NPP and Public
 - Conflict Management / Harassment Prevention – NPP and Public
 - Corporate Communications – NPP and Public
 - Executive Secretariat - NPP Board / ExMB / Resource Management Committee (RMC) / DG support
 - Base / Wing Commander Forum
 - Privacy / Access to Information / Minister's Correspondence Unit inquiries
 - NPP Infrastructure / Property management
 - NPP Translation Services
 - NPP Legal Services liaison
 - NPP Travel Services
 - NPP Contracting Policy
 - NPP Shipping and Receiving
 - NPP Business Planning (Narrative)
 - NPP Education – NPP Financial Certifications / CDS Guidance to Commanding Officers
 - Military Writing Standards and CMPC military staff duties protocols
- Director Strategic Outreach and Initiatives (DSOI)
 - NPP Donations and Sponsorship
 - NPP Advertising
 - Fundraising
 - CFOne Membership (including Client Relationship Management tool)
 - Discount Programs
 - Canadian Defence Community Banking
 - CFMWS Military Charities (Yellow Ribbon)

AUTORITÉS FONCTIONNELLES DES SBMFC LIÉES AUX BNP

Les autorités fonctionnelles des SBMFC liées aux BNP sont les suivantes :

- **DGSBM associé/chef des opérations (CO)**
 - Stratégie organisationnelle (et mesure du rendement)
 - Partenariats
 - Marketing
 - Gestion des processus et des données des SBMFC
 - Infrastructure et investissement dans l'immobilier des SBMFC
 - Systèmes organisationnels de GI/TI des SBMFC : propriétaire fonctionnel
 - Profil organisationnel de risque

- **Vice-président supérieur des services commerciaux**
 - Vente au détail (magasins traditionnels)
 - Vente au détail en ligne
 - Marchandisage
 - Assurance pour les militaires
 - Planification financière et investissements pour les militaires
 - Services de counselling financier pour les militaires
 - Crédit à la consommation
 - Autres services financiers non bancaires
 - Services personnels aux consommateurs offerts directement par les SBMFC ou par voie de concessions

- **Vice-président supérieur des Programmes de soutien du personnel**
 - Conditionnement physique
 - Mess
 - Loisirs communautaires et clubs
 - Sports
 - Promotion de la santé
 - Opérations de déploiement
 - Musées des FAC

- Directeur des services aux familles des militaires
 - Programme des services aux familles des militaires
 - Services de santé pour les familles
 - Programmes de santé mentale
 - Services de garde
 - CRFM au Canada et services aux États-Unis et en Europe
 - Engagement communautaire et partenariat :
 - Emploi pour les conjoints
 - Forcadelafamille.ca : propriétaire fonctionnel
 - Ligne d'information pour les familles (LIF)
 - Gestion de l'éducation des enfants

- Chef des services financiers
 - Planification des activités et gestion financière des fonds publics des SBMFC
 - Planification des activités et gestion financière des BNP des SBMFC
 - Placement du Fonds central des Forces canadiennes (FCFC)
 - Opérations du FCFC
 - Délégation des pouvoirs du CEMD pour l'administration financière des BNP
 - Système PROPHÈTE : propriétaire fonctionnel
 - Programme d'assurance consolidé
 - Contrôle de conformité et d'assurance

- Vice-président des ressources humaines (RH)
 - Gestion des ressources humaines pour l'ensemble des employés des FNP, y compris les politiques des RH et la Délégation des pouvoirs liés aux RH
 - Relations avec les syndicats et négociations collectives
 - Apprentissage et perfectionnement
 - Reconnaissance des employés
 - Cadre de gestion des talents
 - Respect de la législation sur l'emploi
 - Classification et rémunération
 - Paie
 - Avantages sociaux des employés des FNP
 - Régime de retraite des employés des FNP
 - Règlement des griefs
 - Systèmes d'information liés à l'emploi et gestion des données : propriétaire fonctionnel

- Vice-président et chef des services de l'information
 - Autorité technique : réseau, infrastructure, données informatisées, applications et systèmes de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI/TI) des SBMFC
 - Activités de GI/TI des SBMFC
 - Gestion des projets de GI/TI des SBMFC
 - Applications de GI/TI des SBMFC
 - Services de soutien informatique des SBMFC
 - Soutien informatique et maintenance des systèmes de GI/TI (gestion budgétaire comprise) des SBMFC
 - Marchés de GI/TI des SBMFC
 - Approvisionnement lié à la GI/TI des SBMFC
 - Sécurité en matière de GI/TI des SBMFC
 - Gestion des fournisseurs de GI/TI des SBMFC
- Chef d'état-major des SBMFC
 - Gestion du cadre stratégique : BNP et ministère (DOAD, etc.)
 - Sécurité physique : BNP et ministère
 - Éthique : BNP et ministère
 - Gestion du plan de continuité des activités – BNP et ministère
 - Prévention du harcèlement et gestion des conflits – BNP et ministère
 - Communications intégrées – BNP et ministère
 - Secrétariat de la haute direction – soutien au conseil des BNP, au conseil de la haute direction, au comité de gestion des ressources et au DG
 - Symposium des commandants des bases et escadres
 - Demandes de renseignements – protection des renseignements personnels, accès à l'information et Unité de la correspondance du Ministre
 - Gestion de l'infrastructure et des immobilisations des BNP
 - Services de traduction des BNP
 - Liaison avec les services juridiques des BNP
 - Services de voyage des BNP
 - Politique de passation de marchés des Biens non publics
 - Expédition et réception des BNP
 - Planification des activités des BNP (texte)
 - Apprentissage relatif aux BNP – certification sur les principes fondamentaux et directives du CEMD aux commandants
 - Normes de rédaction militaire et procédures d'état-major du CCMP
- Directeur des initiatives stratégiques et des relations avec le secteur privé (DISRSP)
 - Commandites et dons des BNP
 - Publicité des BNP
 - Activités de collecte de fonds
 - Adhésion à UneFC (y compris l'outil de gestion des relations avec les clients)

Annexe A
1000-1 (DGSBM)
Le novembre 2015

- Programmes de rabais
- Services bancaires pour la communauté de la Défense canadienne
- Organismes de bienfaisance des SBMFC (ruban jaune)